



N° 055

/MAE/SG/SBS/ek/19

Abidjan, le

7 DEC 2019

## COMMUNIQUE

Le Conseil Indien pour les Relations Culturelles (ICCR) offre dix (10) bourses d'études à la Côte d'Ivoire, pour des études supérieures (Licence, Master, Doctorat) dans les Universités et Instituts indiens, au titre de l'année académique 2020-2021.

Les candidats intéressés sont invités à postuler en ligne via le portail A2A: [www.a2ascholarships.iccr.gov.in](http://www.a2ascholarships.iccr.gov.in) et déposer directement leurs dossiers avec les pièces justificatives nécessaires à l'Ambassade de l'Inde en Côte d'Ivoire, située à la Riviera IV Golf, Ilot n°2, Lot n°29, avant le 10 janvier 2020, délai de rigueur.

Sont éligibles à cette bourse, les candidats âgés de 18 à 30 ans et de moins de 45 ans pour les études doctorales, ayant une bonne maîtrise de la langue anglaise et un bon état de santé.

De plus amples informations sur le processus des candidatures aux bourses ICCR, la procédure et les normes qui régissent cette offre, peuvent être obtenues à partir du site web ci-dessus mentionné.



Le Secrétaire Général

Daouda DIABATE  
Ambassadeur

Embassy of India

Abidjan

\*\*\*

COMMUNIQUE DE PRESSE

**OFFRE DE BOURSES ICCR DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE BOURSES EN AFRIQUE POUR  
L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2019-20**

Pour l'année universitaire 2019-2020, le Conseil Indien pour les Relations Culturelles (ICCR) offre 10 bourses aux étudiants/élèves Ivoiriens désireux de poursuivre des études supérieures (licence, maîtrise et doctorat) dans diverses universités et instituts Indiens dans le cadre de son programme de bourses d'études en Afrique.

Les étudiants intéressés doivent s'inscrire en ligne via le portail A2A ([www.a2ascholarships.iccr.gov.in](http://www.a2ascholarships.iccr.gov.in)) et envoyer le formulaire physique ainsi que les documents justificatifs à l'ambassade de l'Inde. Tout en postulant, les candidats doivent savoir ce qui suit:

(1) Les candidats doivent effectuer des recherches sur les critères spécifiques d'admission définis par les différentes universités pour chaque filière et s'assurer de soumettre tous les documents requis par les universités, en plus des documents de base mentionnés dans le formulaire de candidature. Pour ce faire, ils peuvent consulter le site Web du Guide des universités et le site Web de l'institut concerné pour connaître les critères d'éligibilité.

(2) Pour les programmes de Licence en Technologie, les candidats doivent avoir composés en physique, chimie et mathématiques lors des examens de fin d'études, matières étant obligatoire pour les cours d'ingénierie.

(3) Les candidats doivent maîtriser suffisamment l'anglais car les cours se déroulent en anglais et doivent être en bon état de santé.

(4) Le Conseil ne donne pas d'admission aux cours de médecine / paramédical (soins infirmiers / physiothérapie / anesthésie, etc.) / cours de mode.

(5) Le candidat doit être âgé entre 18 et 30 ans.

(6) Dans le cadre de cette bourse d'études, les frais de billet d'avion en classe économique aller-retour, les frais de scolarité, les indemnités de subsistance, le coût de l'hébergement et les autres frais obligatoires sont à la charge du Gouvernement Indien.

(7) Les candidatures doivent être soumises avant le 10 février 2019.

(8) Des instructions détaillées sur le processus de candidature aux bourses ICCR et sur la procédure et les normes qui les régissent sont indiquées sur le site [www.a2ascholarships.iccr.gov.in](http://www.a2ascholarships.iccr.gov.in).

Pour amples informations, *Email: [education.abidjan@mea.gov.in](mailto:education.abidjan@mea.gov.in) or Tel: 225 22479580*

\*\*\*